

les grandes étapes de la conquête démocratique

La **démocratie** organise les pouvoirs dans la société pour transformer la société. Elle correspond à l'**apparition des États**. Il s'agit de gérer pacifiquement les conflits dans la société.

Si la société est injuste, comment la transformer pour que la pacification des conflits ne se traduise pas par l'imposition du plus fort au plus faible ?

La Révolution remet en cause la Royauté et le pouvoir de la Noblesse (aristocratie) que mettre à la place :

ses références :

le modèle municipal

- le vote dans les communes dès le Moyen-Âge
(les bourgeois s'émancipent des seigneurs et désignent leurs « Bourgmestres »)

ses valeurs :

1776 : constitution des États-Unis

« nous tenons pour évidentes...ces vérités que tous les hommes ont été créés **égaux** »

1789 : la révolution bourgeoise

- déclaration des **droits de l'homme** : « les hommes naissent et demeurent **libres et égaux** en droits » (repris en 1793)
- Ces droits sont la liberté, **la propriété**, la sûreté et la résistance à l'oppression. La *propriété*, "*droit naturel et imprescriptible de l'Homme*" (déclaration des droits de l'homme : article 2)
- abolition de l'esclavage

évolution :

dès 1791 :

- loi « Le Chapelier » → abolit le compagnonnage et les corporations
Elle **interdit les regroupements de travailleurs**
- La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne *Olympe de Gouges*

1791 : suffrage **censitaire** : seul les hommes votent.

1792 : abolition des congrégations (droit d'exercer librement son culte)

1794 : 10 thermidor an II (28 juillet) : mort de Robespierre et Saint Just

1802 : **Napoléon rétablit l'esclavage** aboli en 1793 par la convention montagnarde

1804 : le code napoléon affirme l'incapacité juridique totale de la femme mariée

1848 (février) : Révolution populaire renverse Louis Philippe.

« *la classe ouvrière naît sur les barricades* »

- accent sur les droits économiques et sociaux et sur le devoir de l'État de le réaliser.
- Suffrage universel des hommes ...
- liberté d'association éphémère
- abolition de l'**esclavage** (Victor Schoelcher)

1864 : droit de grève

1871 : la commune de Paris 18 mars - 27 mai

- Mouvement libertaire : 1^{ère} prise de pouvoir ouvrier : organisation libertaire (démocratie économique)
- La Commune défaite : Interdiction des associations de travailleurs **acquise en 1848.**

III^{ème} République

les grandes lois sur les droits de grève, d'association et de réunion illustrent.

1881 Loi Interdit d'afficher et les imprimeurs crée le syndicat du Livre

1881-1882 : Les lois Ferry sur l'école Public et gratuite (81) puis Laïque et obligatoire (82)
et

1884 : la loi Waldeck-Rousseau accorde la **Liberté syndicale** (abolition de la loi « Le Chapelier »)

- **Bourses du travail** : lieu où les ouvriers peuvent se rencontrer, s'organiser

1898 : Charte de la **Mutualité** (fin du contrôle sur les Société de Secours Mutuels.
le **Mouvement coopératif**

1901 : Loi sur les associations (la **liberté d'association**)

1905 : séparation de l'Église (privé) et de l'État (public) : la laïcité

1914 à 1918 : guerre

1920 : 2 lois concernant les femmes

- les femmes ont le droit d'adhérer à un syndicat sans l'autorisation de leur mari
- loi interdisant l'avortement (crime, passible de la cour d'Assise) et la contraception

1936 : **Front Populaire avec grève générale : les accords Matignon**

- **Congés payés**
- semaine de **40 heures**
- Création du **droit syndical** (réintégration des grévistes).
- Création des **conventions collectives**
- et des **délégués du personnel**

1938 : la femme mariée n'est plus « incapable civile »

Elle peut avoir une carte d'identité et un passeport,

ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de son époux

1940 - 1945 : Disparition de la Démocratie

- suppression des municipalités et des syndicats, des délégués du personnel...
- Tribunaux spéciaux « sans appel »

1944 (le 15 mars) Programme du Conseil National de la Résistance

Il sera la référence du contrat social d'après guerre

1945 la libération : les droits fondamentaux sont rétablis

- Droit de **vote des femmes** : elles deviennent « électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes » (ordonnance du 21 avril 1944)
- Loi concernant les délégués du personnel
- Droit de grève inscrit dans la constitution.
- Comités d'entreprise
- Droit des fonctionnaires de se syndiquer
- création de la **Sécurité Sociale**

1967 : loi Neuwirth autorise la contraception

(mais la pub sur cette loi est interdite et il n'y aura jamais de décrets d'application)

1968 : Événement de mai 1968 avec grève générale.

- Droit syndicaux dans l'entreprise (loi 27 du 12/68)
- droits des sections syndicales et des délégués syndicaux dans l'entreprise

1970 : l'autorité paternelle devient « parentale »

1972 : loi sur l'égalité des salaires homme / femme

1975 :

- loi Weil autorise l'interruption de grossesses (l'avortement) (définitive 1980)
- traité de Bruxelles : le Parlement Européen élu au suffrage universelle

1973 : (11 septembre) coup d'état au Chili

(renversement d'un régime démocratique par une dictature qui durera 17 ans)

- droit de vote interdit
- droits syndicaux, d'expression, de manifestation
(3000 morts, 150 000 prisonniers politiques, 27 000 torturés)

1973 : Sous Pompidou, Giscard d'Estaing ministre des finances, l'État français ne se donne plus le droit de créer sa monnaie pour financer son endettement. Il remet une part de son pouvoir monétaire entre les mains des Banques privées.

1981 arrivée de la gauche au pouvoir

L'une des 100 propositions de Mitterrand propose le droit de **vote des étrangers** aux élections municipales. Elle ne sera pas tenue.

1982- 1983 : les lois de décentralisation

1982 : Lois Auroux sur la Liberté d'expression en entreprise.

1982 : remboursement de l'avortement

1983 : loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

1984 : reconnaissance de l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux

1999 : la loi doit « favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives »

2005 : suite au « **Non** » au référendum français et hollandais sur le Traité Constitutionnel Européen,

L'Union Européenne reprend son contenu dans le Traité de Lisbonne. Et Nicolas Sarkozy décide de faire le valider par le Congrès (sans référendum).

2013 : Droit au mariage pour les homosexuelles.